

Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Albert, tenue le 1er mars 2010 à 19 h 30, au bureau municipal au 25, rue des Loisirs.

Sont présents :
Colette Gagnon, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Jean Boissonneault, conseiller
Denis Giguère, conseiller
Justin Chabot, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.
La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Mot du maire

Monsieur St-Pierre souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle et les informe qu'en 2010 les citoyens verront circuler dans notre municipalité le service d'évaluation de la MRC d'Arthabaska. Celui-ci fera une réévaluation de chaque propriété afin de déposer un nouveau rôle en septembre prochain.

2010-25 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Denis Giguère, conseiller

Que l'ordre du jour du 1er mars 2010 soit adopté, et que le point varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-26 Adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2010

Proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que le procès-verbal de la réunion du conseil du 1^{er} février 2010 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-27 Approbation des comptes du mois

Sur proposition de Madame Colette Gagnon, conseillère

Il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre chèques # 1755 à #1797

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signé, ce 1er mars 2010

Suzanne Crête,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2010-29 Réserve station d'épuration des eaux usées 2009 et 2010

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Qu'un montant de 3000\$, pour les années 2009 et 2010, soit affecté à la réserve pour la station des eaux usées.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-28 Reddition de comptes TECQ

Proposé par Monsieur Denis Giguère, conseiller

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Albert entérine les travaux, tel que proposés, lors du dépôt de la reddition des comptes dans le cadre du programme TECQ. Le coût total des travaux ou des interventions est de 537 548\$.

Attendu qu'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, les documents dûment complétés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-29 Reddition de comptes 2009

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de 55 043\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A, identifiant les interventions réalisées par la municipalité ses routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B dûment complétée.

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur Jean Boissonneault, et il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de Saint-Albert informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-30 Vérificateur 2009 et 2010

Proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller

Que la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche S.E.N.C.R.L., comptables agréés, soit nommée pour les années 2009 et 2010 pour faire la vérification des livres comptables de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-31 Cours d'eau – divers

Proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller

Qu'une demande de nettoyage du cours d'eau a été formulée par divers propriétaires, dont Messieurs Gaétan Bussière et Serge Lampron, sur les branches 21 et 22 du cours d'eau de la Rivière à Pat. ainsi que Messieurs Michel Ducharme, Ghislain Labbé et Ferme Landrynoise inc. sur le cours d'eau Bergeron.

Que ces demandes soient transférées à la MRC pour l'exécution des travaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-32 Cession Loisirs St-Albert Inc. à Municipalité de Saint-Albert

Attendu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Albert favorise le développement des loisirs sur son territoire depuis plusieurs années et a acquis à cette fin plusieurs terrains situés sur son territoire urbain;

Attendu que certains terrains localisés en milieu urbain sont occupés par la municipalité à des fins communautaires et de loisirs, sans titre et par tolérance des Loisirs St-Albert Inc.;

Proposé par Monsieur Jean Boissonneault, conseiller

Que la Municipalité acquiert des Loisirs St-Albert Inc. à titre gratuit et sans autre garantie que celle des faits personnels du cédant, un certain terrain, de superficie indéterminée, étant des parties du lot 869 et du lot 869-2 du cadastre officiel du canton de Warwick, tel que plus amplement décrit au projet soumis par Me Gilles Gagnon, notaire.

Que la Municipalité autorise le maire, conjointement avec la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'acte de cession selon projet soumis et tous autres documents utiles ou nécessaires pour y donner effet.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-33

Résolution désignant les représentants et déterminant leurs pouvoirs – Caisse Populaire Saint-Albert

Proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

Il est résolu que le maire, la directrice générale et secrétaire-trésorière, la conseillère et l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière, soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- mettre, viser, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

La secrétaire-trésorière exercera seule les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

Sous la signature de deux d'entre eux, étant entendu que la signature du maire ou de la conseillère doit toujours paraître;

Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la Caisse.

Je, Suzanne Crête, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, certifie que :

- la résolution qui précède a été adoptée par le conseil municipal en conformité des lettres patentes, des règlements et de tout autre document régissant la municipalité;
- la résolution qui précède est toujours en vigueur;

Que les personnes autorisées à occuper les postes énoncés ci-après sont les suivantes :

Maire, Alain St-Pierre, Conseillère, Colette Gagnon, Directrice générale/secrétaire-trésorière, Suzanne Crête, adjointe à la Directrice générale/secrétaire-trésorière, Marie-Christine Gilbert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-34

Demande de soumissions diverses pour 2010

Il est proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller
De demander des soumissions pour : l'abat poussière, le fauchage aux abords des routes, le pavage, le tracé de lignes sur le pavé, la pelle hydraulique et le transport de matériaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-35

C.P.T.A.Q. – Les excavations Yvon Houle et fils inc.

Les excavations Yvon Houle et fils inc. renouvellent la demande d'autorisation accordée le 20 septembre 2004, à une utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'exploitation de la sablière située sur les lots P-886 et P-887 du rang VIII, du cadastre de Warwick pour une superficie de 3,4 hectares non utilisés ainsi qu'un agrandissement d'une superficie de 3 hectares situés sur les lots P-886 et P-887 pour une superficie totale de 6,4 hectares.

Proposé par Monsieur Denis Giguère, conseiller

Que la municipalité de Saint-Albert appuie la demande des excavations Yvon Houle et fils inc. Cette demande ne contrevient pas à la réglementation en vigueur de la Municipalité de Saint-Albert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-36

Demande d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal au Député de Richmond et président de l'Assemblée Nationale M. Yvon Vallières

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert désire effectuer des travaux de revêtement de la chaussée sur la rue Michel;

Attendu que plusieurs rues ont besoin de rechargement de gravier sur notre territoire;

À ces causes, il est proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère et résolu à l'unanimité.

De demander une aide financière au député Yvon Vallières pour la réalisation de ces travaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-37

Renouvellement 2010-2011 contrats d'assurance collective

Considérant que la Municipalité de Saint-Albert offre à son personnel, une assurance collective et que pour donner suite à un appel d'offres réalisé en notre nom par la Municipalité de Wickham, c'est la compagnie d'assurance L'Excellence qui fournira cette assurance, ayant proposée la meilleure prime conformément au cahier des charges;

Considérant la recommandation de Monsieur Pierre Pich, conseiller en assurance et rentes collectives, il y a lieu d'adhérer au Fonds régional des municipalités participantes au collectif d'assurance du Centre du Québec, moyennant une réduction globale des primes de 12% la prochaine année;

Il est, en conséquence, proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère, que la Municipalité de Saint-Albert accepte les conditions du nouveau contrat d'assurance collective avec la compagnie L'Excellence, pour la période du 1^{er} mars 2010 au 28 février 2011 aux taux ci-après cités :

Garanties	Taux actuels	Nouveaux taux
Assurance-vie (taux par 1000\$ d'assurance)	.34\$.34\$
Assurance/mort/mutilation/accident (taux par 1000\$ d'assurance)	.05\$.05\$
Assurance-vie personne à charge Taux par famille	3.10\$	3.10\$
Assurance-maladie : Sans personne à charge	67.29\$	56.29\$

Avec personne à charge/famille	191.85\$	160.49\$
Avec personne à charge/couple	134.59\$	112.60\$
Avec personne à charge/monoparentale	121.12\$	101.33\$
Assurance pour les soins dentaires :		
Sans personne à charge	22.73\$	22.73\$
Avec personne à charge/famille	53.00\$	53.00\$
Avec personne à charge/couple	45.46\$	45.46\$
Avec personne à charge/monoparentale	33.30\$	33.30\$
Assurance-salaire de courte durée	.90\$.72\$
Taux par 10\$ de rente hebdomadaire		
Assurance-salaire de longue durée	2.19\$	2.19\$
Taux par 100\$ de rente mensuelle		

Que Madame Suzanne Crête, directrice générale/secrétaire-trésorière, soit et est par la présente autorisée à signer les documents requis le cas échéant.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-38

Frais de documents – Caisse Populaire St-Albert

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert à la séance ordinaire du conseil de février dernier a adopté une politique concernant la demande de documents et les frais inhérents;

Attendu que Madame Francine Dubuc, directrice par intérim de la Caisse Populaire de Saint-Albert demande la gratuité pour l'obtention de relevés de taxes municipales;

Attendu que cette demande a été transmise aux élus municipaux;

Par conséquent, il est résolu unanimement

Que le conseil a pris en considération la demande de Madame Dubuc, mais maintient sa décision quant aux frais chargés pour la demande de documents. Une lettre d'explication sera envoyée au conseil d'administration de la caisse concernant cette demande.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-39

Congrès ADMQ – 19-20-21 mai 2010 – Québec

Proposé par Monsieur Justin Chabot, conseiller
Le Congrès de l'ADMQ se tiendra les 19-20-21 mai prochain à Québec. Les dépenses concernant cette sortie sont prévues au budget. Mme Crête est autorisée à s'y inscrire.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2010-40

Allocation de dépenses – Forum Comité de Sécurité Publique 2010

Monsieur St-Pierre a été invité par le Comité de Sécurité Publique 2010 pour assister à l'assise de cette association qui aura lieu les 30 et 31 mars prochain à St-Hyacinthe. Monsieur St-Pierre demande au conseil une allocation de dépenses de ±200\$ afin de couvrir les frais d'hébergement et repas.

Il est proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que cette demande est acceptée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Résumé des comités :

Administratif : Le comité administratif a rencontré la Directrice générale pour discuter et faire un résumé des réalisations 2009 et sortir les points à améliorer pour 2010. Cette rencontre fut constructive pour les deux parties.

Accueil des nouveaux arrivants : Le comité a visité 4 nouveaux arrivants au cours des dernières semaines, un panier d'accueil leur a été remis et cette action semble appréciée par les gens.

Qualité de vie : Une rencontre avec les différents organismes de Saint-Albert a eu lieu afin de planifier et coordonner les activités sociales, sportives et culturelles. Un échéancier pour les activités sera préparé en 2010.

Loisirs et culture : Une rencontre a eu lieu en février 2010 à la salle du Pavillon. Plusieurs intervenants de d'autres municipalités étaient présents. M. Marc Voyer a expliqué l'importance des loisirs collectifs et les changements que ceux-ci ont apportés dans les municipalités participantes : dynamise le milieu, répond au besoin de la population.

Politique familiale : Une journée de consultation publique est prévue le 15 mai prochain, afin de faire un suivi et mettre en place une politique familiale.

Fêtes et évènements spéciaux : Les préparatifs de la Fête des bénévoles et des organismes vont bon train. L'activité aura lieu le 25 avril dès 13h00. Il y aura des surprises, surveiller les journaux.

2010-41

Levée de la séance du 1^{er} mars 2010

Proposé par Monsieur Jean Boissonneault, conseiller

Que la séance du 1^{er} mars 2010 soit levée à 21h00.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête,
Directrice générale/secrétaire-trésorière